

**Étaient présent.e.s à cette réunion :**

**Membres de droits / membres associés :**

Breteau Gaétan - Région Normandie  
Flambard Adeline - SNSP

**Membres invités :**

Aubert Arnaud - Tanit Théâtre  
Chehab Samia - Happy jazz Club  
Donasis Myriam - Wintogo Films  
Dumas Charlotte – CCN - Le Havre  
Gruau Laurent - Cie Gipsy Pig  
Fievez France - Lapas et collectif Ubique  
Lanel François - Cie L'accord sensible  
Lesimple Lucie - CCN - Caen  
Loisel Brice - Le Marchepied  
Miramon Prasanna Jeanne - Ensemble Variances  
Munteanu Sorana – Ville de Rouen  
Thorel Mélanie - Atelier 231  
Wujek Ada - CG 76

Unger Frédérique - Coord. Coreps - Odia Normandie

**Unger Frédérique - Coord. Coreps - Odia Normandie** présente un synthèse des échanges du comité de pilotage du 24 novembre 2023 et de l'assemblée plénière du 11 décembre 2023  
Elle rappelle également les thématiques issus des échanges des précédentes sessions de travail.  
Tour de table.

**Fievez France - Lapas** engage les échanges sur le dispositif du Ministère de la Culture “ Mieux produire-Mieux diffuser” et rappelle que s’il fallait prioriser les travaux de ce groupe , les conditions de la création devrait être selon elle la première concertation à avoir pour les membres de ce groupe.

**Wujek Ada - CG 76** perçoit qu’il y a un enjeu très fort sur la thématique de la condition de la création et de la diffusion pour ce groupe. Cela permettrait de croiser les préoccupations du terrain au sein de cette instance de dialogue et de concertation sur les questions d’emploi, de formation ou de protection sociale.

**Fievez France - Lapas** souhaiterait que l’on puisse avoir des récits plus précis de la part des représentants de lieux pour avoir de la veille de ce point de vue.

**Flambard Adeline - SNSP** est favorable à échanger et à travailler à la notion de l’accompagnement , qui se situe selon elle à plusieurs niveaux et qui englobe à la fois la production et la diffusion. Elle rappelle que cela fait plusieurs années que certains lieux réclament une charte sur la résidence , sur

les conditions de rémunérations des artistes en autres. Elle trouve intéressant de proposer au groupe de travailler sur cette charte.

**Fievez France - Lapas** rappelle que les compagnies manquent gravement de moyens malgré les compétences des équipes , et signale que la situation est de plus en plus critique. Les compagnies sont dans toujours davantage de bénévolat. Le dispositif “ Mieux produire-Mieux diffuser” ne semble pas donner sa part aux compagnies et donner toujours plus de moyens aux lieux. Elle regrette que les initiatives de coopération déjà pratiquées par les compagnies ne soient pas valorisées et qu’il n’y ait que les lieux qui aient les moyens de faire cela. La crise de l’emploi est grande dans les entreprises culturelles.

**Flambard Adeline - SNSP** regrette que tous les budgets de création soient en baisse. Ce sont des choix. Elle souhaite que l’émergence artistique soit plus soutenue. Elle rappelle aussi que la professionnalisation des compagnies et le coût des spectacles s’est emballé. Le coût de la culture est une question de moyens et choix politiques. Elle réclame un vrai cadre et des explications du dispositif “ mieux produire- mieux diffuser”.

**Miramón Prasanna Jeanne - Ensemble Variances**, à propos de la crise des vocations et de la difficulté de recrutement, rappelle qu’être administrateur aujourd’hui avec les demandes de compétences et de technicité très élevées avec des salaires très bas , on comprend qu’il y est des problèmes de recrutements.” Les chargés de “ sont devenus des emplois très précaires qui pour autant d’après les fiches de postes demandent toujours plus de compétences , de disponibilité et de flexibilité. La question des salaires et des conditions de travail est une question fondamentale au secteur actuellement.

**Lanel François - Cie L’accord sensible** souhaite aller dans le sens des prises de parole précédentes et pour une clarification en échangeant ensemble et de manière horizontale. Il rapporte la difficulté du rapport de force permanent, équipes artistiques / Collectivités ou artistes/ diffuseurs. Il n’est pas réfractaire à travailler à l’harmonisation des pratiques du secteur au travers de l’établissement du charte mais doute toutefois que cela soit suffisant pour faire levier sur tous les freins.

**Flambard Adeline - SNSP** rappelle qu’il ne devrait pas y avoir de débat sur la question de donner des bonnes conditions à une compagnie. Elle voit dans l’établissement de la charte l’obligation de tous à définir les mots et le cadre et le respect des lois. Elle propose de profiter du Coreps pour échanger sur ces questions très anciennes. Au sujet du rapport de force Cies / diffuseurs, elle reconnaît que les lieux culturels doivent évoluer en lieu de vie mais elle invite également les cies a évolué dans ce rapport “vendeurs/ acheteurs”.

**Wujek Ada - CG76** rappelle que le département de la Seine-Maritime est à l’écoute des porteurs de projets et attentifs aux spécificités des projets et fait évoluer ces critères dans ce sens. Elle pose la question de comment fait-on avec moins et comment modifie en profondeur le projet commun et optimise au mieux nos modalités d’accompagnement. Elle alerte que les moyens ne seront pas de retour.

**Flambard Adeline - SNSP** pose la question de leviers communs pour accompagner cette crise qui concerne tout le secteur , les lieux , les compagnies et les collectivités, avec l’augmentation des fluides, l’augmentation de la masse salariale, l’augmentation des coûts techniques et administratifs, augmentation de l’embauche des intermittents. Comment faire pour faire toujours autant ? Elle

regrette pour le moment que le seul levier de certain.e.s est de mathématiquement moins diffuser. A budget constant avec l'inflation actuelle est un budget qui baisse. L'enjeu est de trouver l'équilibre sans que cela soit au détriment des équipes et des projets artistiques. Un enjeu qui doit se partager avec toutes les parties prenantes autour de la table mais aussi avec les politiques.

**Gruau Laurent - Cie Gipsy Pig** informe que dans les musiques actuelles, les résidences ou la mise à disposition de lieux est souvent gratuite et les temps de travail sont bénévoles. Il propose la mutualisation de lieux et de partager les coûts.

**Miramón Prasanna Jeanne - Ensemble Variances** revient sur l'importance de l'interconnaissance entre les compagnies et évoque l'expérience proposée par la FEVIS qui a fait un appel aux ensembles musicaux et vocaux adhérents pour un projet commun lors du festival d'Avignon. Une expérience très enrichissante et de mise en commun. La dynamique de cette action perdure. Elle reconnaît que cette très belle initiative et aventure humaine a demandé beaucoup d'investissement et de temps de bénévolat.

**Fievez France - Lapas** rappelle que le temps d'investissement demandé par les groupes de travail du Coreps Normandie est du temps bénévole et que les déplacements stratégiques ne sont pas envisageables par la majorité des compagnies.

**Flambard Adeline - SNSP** a propos de la représentation des corps de métiers dans les Coreps, elle regrette l'absence et le manque d'implication des technicien.ne.s du spectacle dans les échanges. Des métiers indispensables dans les lieux, les compagnies et dans l'accueil des publics. Elle pense que c'est également aux équipes artistiques de faire remonter ce constat d'absentéisme.

**Chehab Samia - Happy jazz Club** va dans ce sens et reconnaît qu'il est difficile de mobiliser. Elle trouve fondamental de participer tous ensemble en faisant chacun.e des efforts pour intégrer l'ensemble de l'écosystème et de la chaîne des métiers de la production à la diffusion. A propos des mobilités et des moyens du secteur, elle rappelle que le Syndicat des Musiques Actuelles, le SMA dont elle est adhérente, fait un travail actuellement auprès de la SNCF sur la question des déplacements et des tournées des artistes et des œuvres. Une discussion est en cours sur ce sujet est en cours actuellement. Elle ne connaît à ce jour les avancements de cette démarche syndicale. Elle ne manquera pas de partager les informations prochainement. Elle porte à l'attention du groupe de travail que NORMA Normandie Musiques Actuelles accompagne le contrat de filière avec un projet de coopération.

**Flambard Adeline - SNSP** à propos des coûts de transport, pour faire levier, elle souhaite que la région Normandie aide les compagnies à la mobilité, en région et hors région. Les déplacements en train sont devenus extrêmement chers.

**Donasis Myriam - Wintogo Films** nouvellement implantée en Normandie, regrette que malgré un travail de diffusion très poussé, la rencontre avec les programmeurs et diffuseurs ne se fasse pas. En tant que structure émergente, elle regrette de ne pas maîtriser la méthodologie, s'il en existe une pour sensibiliser les diffuseurs du territoire.

**Miramón Prasanna Jeanne - Ensemble Variances** revient sur l'épuisement et la déprime des acteurs et des actrices de l'ensemble du secteur, elle reconnaît que ces temps d'échanges sont très riches et bénéfiques pour faire levier ensemble mais que le groupe a besoin de s'atteler à faire des

propositions concrètes, comme l'idée de la charte, peu importe la forme et à s'organiser de faire ressortir ce qui sera utile à tous.